Fédération d'Associations loi 1901 - Membre de FNE

FNE Midi-Pyrénées

Maison de l'Environnement de Midi-Pyrénées
14, rue de Tivoli
31000 Toulouse
Tél. : 05 34 31 97 84
herve.hourcade@fne-midipyrenees.fr

A l'attention du juge d'instruction
Cabinet d'instruction
Tribunal de grande instance de Cahors
Boulevard Léon Gambetta
BP 289
46010 CAHORS CEDEX 9

A Toulouse, le 1er septembre 2020

N° instruction : **JICABJI16000029**

N° parquet : **13235000008**

Objet : **acceptation d'un renvoi en comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité**

Envoi par mail uniquement

Monsieur le juge d'instruction,

FNE MIDI-PYRENEES et le GADEL ont bien pris connaissance de vos courriers concernant l'information judiciaire ouverte à l'encontre de Messieurs LAPORTE Eric, REAL MENDES Bertino, LEGOUAS José, DUHAU Jacques et PICARD Thierry concernant diverses infractions environnementales.

Par la présente, je vous confirme que nos deux associations acceptent que ces derniers soient renvoyés devant le Tribunal correctionnel dans le cadre d'une comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le juge d'instruction, l'expression de nos salutations respectueuses.

Thierry de NOBLENS
Président de FNE Midi-Pyrénées



Jacques PHILBERT
Président du GADEL

